

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/11/2025 - B2025/003647 - 2020 B 00159 - 883 979 718 - L'ESPRIT GUINGUETTE



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS L'ESPRIT GUINGUETTE

ROUTE DE MAZÈRES

LAC DE LA GINESTIERE

09700 – SAVERDUN

**COMPTES ANNUELS
AU 31 OCTOBRE 2024**

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureaux de Pamiers

51 Avenue du 9^e RCP
09100 FAMIERS
Tél. 05 34 01 33 88
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

Bureau de Mirepoix

ZA de l'Arbre Blanc
Rue Rigoberta Menchu
09500 MIREPOIX
Tél. 05.61.01.27.77
E-mail : secarpo@groupesecar.fr



Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	800	800		72	- 72
Immobilisations corporelles	31 783	22 187	9 596	15 931	- 6 335
Immobilisations financières	490		490	490	
ACTIF IMMOBILISE	33 073	22 987	10 086	16 493	- 6 407
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	1 292		1 292	3 721	- 2 429
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	55 703		55 703	53 920	1 783
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	56 995		56 995	57 641	- 646
TOTAL GENERAL ACTIF	90 068	22 987	67 081	74 134	- 7 053

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 Euros)	100		100	
Ecart de réévaluation	10		10	
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves	20 697		38 016	- 17 319
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	32 766		11 681	21 085
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées	5 274		7 957	- 2 683
CAPITAUX PROPRES	58 847		57 764	1 083
Dettes				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées			8 752	- 8 752
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	868		6 270	- 5 402
Autres dettes	7 366		1 348	6 018
Produits constatés d'avance				
DETTES	8 234		16 370	- 8 136
TOTAL GENERAL PASSIF		67 081	74 134	- 7 053

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		251 478	248 570	2 908	1,17
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets		251 478	248 570	2 908	1,17

Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Autres Produits		2 621	2 881	- 260	-9,02
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		254 099	251 450	2 649	1,05
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement		76 006	90 675	- 14 669	-16,18
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes		55 274	61 212	- 5 938	-9,70
Impôts, taxes et versements assimilés		1 930	1 819	111	6,10
Rémunérations du personnel		66 162	67 031	- 869	-1,30
Charges sociales		13 729	12 672	1 057	8,34
Dotations aux amortissements		6 407	6 728	- 321	-4,77
Dotations aux provisions					
Autres charges		1 097	514	583	113,42
Total des charges d'exploitation		220 605	240 652	20 047	8,33
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 493	10 799	22 694	210,15

Produits financiers		2 683	2 683		0,00
Produits exceptionnels		64	155	- 91	-58,71
Charges financières			644	- 644	-100
Charges exceptionnelles					
Résultat avant participation et IS		36 113	12 683	23 430	184,74
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices		3 347	1 002	2 345	234,03
Total des Produits		256 782	254 134	2 648	1,04
Total des charges		224 016	242 452	18 436	7,60
RESULTAT NET		32 766	11 681	21 085	180,51

Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

L'ESPRIT GUINGUETTE
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : Lac de la Ginestière Route de Mazères 09700 SAVERDUN
883 979 718 RCS FOIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JANVIER 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'élevant à 32 766 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 766 €
A titre de dividendes	31 400 €
Soit 314 € par action	

Le solde	1 366 €
En totalité au comptes « autres réserves » qui s'élève à	20 697 €
Pour le porter ainsi à la somme de	22 063 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 31 400 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard à la fin du mois de janvier 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

0.5

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2021 :

Dividendes : 50 000 €

Soit 500 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 €

Exercice clos le 31 octobre 2022 :

Dividendes : 29 000 €

Soit 290 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000 €

Exercice clos le 31 octobre 2023 :

Dividendes : 29 000 €

Soit 290 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 janvier 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

